

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243, Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
748^{ème} RÉUNION
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
24 JANVIER 2018

PSC/PR/COMM(DCCXLVIII)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 748^{ème} réunion tenue le 24 janvier 2018, a adopté la décision qui suit sur le déploiement de la Mission du Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) au Royaume du Lesotho:

Le Conseil,

1. **Prend note** de la communication faite par la SADC sur le déploiement de la Mission de la SADC au Royaume du Lesotho, tel que mandatée par les deux Sommets de la Troïka des chefs d'État et de Gouvernement de la SADC de septembre 2017. Le Conseil **prend également note** de la déclaration faite par la délégation du Royaume du Lesotho, ainsi que de celle du Représentant de la République d'Afrique du Sud, pays assurant la présidence de la SADC ;
2. **Se félicite** du communiqué des deux Sommets de la Troïka des chefs d'État et de Gouvernement de la SADC du 15 septembre 2017, approuvant le déploiement de la Mission préventive de la SADC au Royaume du Lesotho (SAPMIL). Par ailleurs, le Conseil **se félicite** du déploiement de la SAPMIL, une force multidimensionnelle composée au total de 258 personnels, dont 207 militaires, 24 policiers, 15 experts du renseignement et 12 experts civils pour une période initiale de six mois, avec effet à partir du 20 novembre 2017, dans le cadre de la Force africaine en attente (FAA). Le Conseil **reconnait** que l'objectif du déploiement est de : stabiliser la situation politique et sécuritaire au Royaume du Lesotho, mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête de la SADC ; et créer un environnement sécurisé, stable et pacifique, propice à la consolidation de l'État de droit nécessaire à la mise en œuvre des réformes constitutionnelles, parlementaires, judiciaires, publiques et du secteur de la sécurité;
3. **Souligne** que la SAPMIL a été créée conformément au Chapitre VI de la Charte des Nations unies, au Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, ainsi qu'aux dispositions pertinentes contenues dans le Traité de la SADC, au Protocole sur la coopération dans les domaines de la politique, de la défense et de la sécurité, y compris le Protocole d'accord de 2007 créant la Brigade en attente de la SADC;
4. **Accueille favorablement** la requête formulée par la SADC en vue d'un soutien technique et financier de l'UA pour la SAPMIL, en particulier la mise à disposition d'un appui financier, à hauteur de 1.613.928,00 dollars des États-Unis d'Amérique, pour combler le déficit du budget prévisionnel que la région doit mobiliser d'urgence en vue de permettre à la Mission d'accomplir son mandat initial de six mois. À cet égard, le Conseil **lance un appel** à tous les États membres de l'UA, aux Nations unies et aux partenaires pour qu'ils apportent leur soutien, en particulier technique et financier, à la SAPMIL. Le Conseil **demande** au Président de la Commission, en consultation avec le Secrétariat de la SADC, de formuler des propositions sur le soutien technique et financier à l'opération de la SAPMIL et de tenir le Conseil régulièrement informé de la question;

5. **Salue** l'engagement pris par le Gouvernement du Royaume du Lesotho à trouver une solution durable à sa situation sécuritaire et **l'encourage** à mettre en œuvre les diverses réformes mentionnées au paragraphe 2. En outre, le Conseil **exprime son appréciation** à la SADC et au Royaume du Lesotho pour l'avoir tenu informé de la situation politique et sécuritaire prévalant au Lesotho;

6. **Demande** au Président de la Commission de transmettre le présent communiqué au Secrétaire général des Nations unies en vue de sa diffusion comme document officiel du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'à d'autres parties prenantes internationales concernées;

7. **Décide** de rester activement saisi de la question.